



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

Mesdames et Messieurs,
Chers Collègues de l'ACCF
Chers Visiteurs



Rapport du président ACCF

21 mars 2012

Le 15 juin 2011, vous m'avez témoigné votre confiance en m'élisant Président.

C'est avec grand plaisir que j'ai repris les rênes de l'ACGV, aujourd'hui Association Des Commerçants Du Canton de Fribourg (ACCF) et je me réjouis de vous présenter mon premier rapport présidentiel 2011.

J'aimerais le diviser en deux parties. Tout d'abord, quelques considérations sur le commerce traditionnel en général, et enfin, je vous rappellerai les événements qui ont marqué notre association en 2011.

Pourquoi choisit-on d'être commerçant ?

Ma réponse est simple : c'est un des rares métiers d'homme et de femme libre.

L'histoire nous le rappelle, c'est bien grâce à l'ordre marchand que les démocraties et les libertés ont vu le jour pour échapper aux dictatures.

Nous pouvons être fier de tenir la clef, qui peut ouvrir et fermer, d'exprimer librement nos idées, ainsi que mettre en œuvres de nouveaux concepts.

Etre commerçant c'est savoir prendre des risques qui devraient d'avantage être valorisés.

Le commerçant ne demande en général rien à l'Etat si ce n'est le droit d'exercer son métier avec des règles de jeu équitables et dans un environnement viable.

Cette liberté d'entreprendre, bien des systèmes totalitaires ont voulu la confisquer. Et aujourd'hui encore menace une nouvelle dictature, celle de la pensée unique, en outre prônée par les extrémistes de l'écologie, qui classent les bons et les mauvais citoyens, de manière définitive, sans considération aux effets collatéraux.

Par des attaques ciblées, par exemple en voulant supprimer systématiquement les places de parcs en surface, aux centres des villes, ainsi que les accès automobiles, ils condamnent nos entreprises de proximité indispensables à ces mêmes centres villes ou villages. Tuer l'un et vous tuerez l'autre.

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey

T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

Cette forme totalitaire de pensée, ignore que la population est faite aussi, de personnes âgées, handicapées, de gens pressés, gens normaux qui ont besoin de leur voiture pour venir chez nous.

Les autres types de commerces l'on bien compris en construisant en surface dans les périphéries des places de parcs gratuites en suffisance, souvent, avec le soutien des mêmes qui nous les suppriment. Concernant le trafic de transit, nous sommes tous d'accord, il doit être supprimé. Ceci doit canaliser toute notre énergie. Mais sans choisir la facilité en prélevant de nouvelles taxes.

L'idéal serait qu'une volonté politique décide de laisser une petite partie des centres villes aux commerçants qui définiraient eux-mêmes leurs priorités en terme d'aménagement pour garantir ainsi leur survie.

Que dire de l'existence de postes de fonctionnaires urbains, responsables de la mobilité douce, si ce n'est que nous commerçants aimerions aussi avoir notre délégué au commerce de proximité.

Faudra-t-il attendre qu'il n'y ait plus de commerces pour constater l'échec d'une certaine politique urbaine ?

Il existe le risque que l'Etat doive, un jour, corriger le tir à coup d'aides et de subventions.

S'attaquer à notre environnement de commerçant, c'est s'attaquer à des espaces de liberté que rien ne pourra remplacer. Ceux qui pensent le contraire oublient que les centres commerciaux, les malls, les périphéries, les centres industriels ne sont en général pas des environnements créés pour nous, mais bien pour d'autres types de commerces beaucoup plus proche de la finance.

Alors qu'il y a une ou deux générations passées, les commerçants étaient des personnes écoutées et respectées sur les sujets d'aménagement des centres villes et villages, nous devons aujourd'hui nous battre pour exister, nous faire entendre.

L'ACCF n'a sans doute jamais eu autant de raison d'être et la plate-forme internet que nous mettrons en place pour vous, va clairement dans ce sens.

Quelques mots encore sur les décorations de Noël de nos centres villes. Si la situation à Bulle peut être considérée comme bonne, le cas de Fribourg ne l'est pas.

De manière générale les commerçants ne peuvent absolument plus prendre en charge financièrement ces décorations. Il fut un temps où les commerces traditionnels étaient seuls sur le marché et qu'un grand nombre de commerçants avaient des moyens financiers supérieurs à la moyenne.

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey
T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

L'implantation massive d'autres types de commerces, encouragée ou pas par une certaine politique, nous ont appauvri et ôté les moyens de le faire.

A l'avenir nous ne pouvons plus assumer cette charge. Le coût de l'embellissement des rues doit être du ressort communal exclusivement, parce que profitable à toute la population en général, clients ou pas de nos commerces traditionnels.

A Noël, une ville flamboyante est une carte de visite pour tous, un investissement de prestige, une nécessité, une multitude d'exemple l'atteste.

Si les fondateurs, visionnaires, de notre association, il y a 93 ans, ont eu besoin de se regrouper, c'est qu'ils avaient bien senti que le monde changeait et qu'un certain nombre d'incertitudes planait sur eux.

A l'époque la menace était uniquement l'arrivée de nouveaux types de commerces. Les partis politiques étaient fiables, les promesses tenues et les lignes claires.

Que diraient-ils, s'ils revenaient aujourd'hui constater qu'un duopole d'entreprises hybrides, économique-culturelles, contrôle 70 à 80% de la distribution dans notre pays. Et là, vous l'avez bien compris, je pense au groupe Migros et Coop, qui représentent à eux deux, 4x le PIB du canton de Fribourg.

Godlieb Deutwiller, fondateur de la Migros était un commerçant pionnier de génie.

Un créateur d'entreprise qui force l'admiration. Il avait 39 ans et subit deux échecs consécutifs quand il a élaboré son concept gagnant en 1924. Son objectif prioritaire, était de s'attaquer aux monopoles et trusts de son époque.

Avec une étiquette qui le guidait à refuser par exemple la vente d'alcool et de cigarettes.

Il ne fait aucun doute, que comme humaniste, il recherchait le bien de la population en général avec des prises de décisions basées toujours sur le long terme comme le fait chaque propriétaire d'entreprise.

Tout le contraire des managers voraces qui l'ont suivi, capitaliste social de façade, mais stéréotype de ces managers programmés pour leurs visions du profit à court terme. Le message de Monsieur Deutwiller a été complètement trahi. Son entreprise, usant de son statut de coopérative, a évolué exactement à l'image des monstres qu'il voulait combattre. Avec un constat, les managers ne sont pas programmés pour se fixer des limites à eux-mêmes, quelqu'un devrait le faire pour eux.

La conséquence de cette situation est que les règles du marché, en Suisse, dans la distribution, ne fonctionnent plus du tout.

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey
T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

Et personne ne veut vraiment le voir.

On applique les mêmes règles de jeu qu'au monopoly avec le résultat de se trouver avec plus qu'un seul duopole sur le marché. Il n'y a plus de place pour les autres, comme l'ont dit les dirigeants de Carrefour quand ils se sont retirés du marché Suisse.

Vous me permettez de citer : Jacques Attali

« Le commerce ne peut déboucher que sur le chaos, à défaut d'une autorité capable d'insuffler la confiance ».

Cette autorité, dont parle Attali fait totalement défaut en ce qui concerne la distribution. Par cupidité, complicité, manque de courage et de vision historique.

Une saine concurrence profite à la population en générale et aux acteurs du marché en particulier, qu'ils soient consommateurs mais également, on l'oublie souvent, fournisseurs : le monde agricole en sait quelque chose. Elle est le seul moteur pour offrir à la population des prix justes, une diversité de l'offre et des opportunités d'entreprendre, de créer sa propre entreprise.

Il existe une solution pour réguler la distribution : édicter une loi qui fixe à 20% la part de marché en main d'une même entreprise. Même les idées les plus audacieuses peuvent parfois se révéler gagnantes.

Enfin, que ce soit sur les thèmes environnementaux ou de régulation du marché, l'ACCF aura ces prochaines années du pain sur la planche.

C'est avec un courage de pionnier, une farouche volonté et un esprit universel que nous, commerçants, devrons préparer l'avenir en adoptant une position plus combative. Ces quelques considérations montrent les raisons qui ont motivé notre comité à donner une nouvelle impulsion à notre association.

C'est à l'unanimité que vous avez accepté d'ouvrir notre association à tout le canton de Fribourg lors de notre AG extraordinaire du 27 septembre 2011 et d'ancrer notre association dans la défense du commerce traditionnel, en réponse aux autres types de commerces qui disposent déjà de leur propre association cantonale.

Nous devons faire valoir nos propres spécificités en nous démarquant clairement de nos concurrents qui aimeraient bien nous fagociter à leurs intérêts, par exemple dans les débats sur les heures d'ouvertures des magasins, relancé dernièrement dans la presse.

Dans ces 5 mois de transitions, notre comité s'est concentré sur deux objectifs principaux :

- Présenter notre Association dans sa nouvelle formule avec une recherche active de nouveaux membres : objectif atteint avec une augmentation de plus de 35% de nos effectifs.

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey
T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

- Mais également apporter son appui, à des commerçants locaux, comme nous l'avons fait le 6 février dernier à Châtel-st-Denis .
- Créer notre nouvelle plate-forme internet, ambitieuse et performante qui vous sera présentée dans le rapport de M. Romanens et M. Rossat.

Notre comité s'est retrouvé à 5 reprises et nous avons organisé notre AG extraordinaire à Vaulruz avec le succès que vous connaissez. Je souligne les échos que nous avons eus dans les médias, que je remercie, avec une information dans la Liberté, la Gruyère et sur Radio Fribourg.

Notre objectif pour 2012, sera de continuer de nous développer avec l'arrivée d'une trentaine de nouveaux commerçants du canton ainsi qu'une large diffusion et exploitation de notre plate-forme internet. Défendre et représenter les commerçants en faisant reconnaître le commerce traditionnel à sa juste valeur, comme pourvoyeur d'emplois, de savoir-faire, de liberté, de créativité et d'esprit d'entreprise.

Nous mettrons en place également, l'organisation d'un prix des commerçants du canton de Fribourg, dont on reparlera dans les divers.

Dans 7 ans nous fêterons notre centième anniversaire et notre but serait que l'ACCF organise une rétrospective historique du commerce fribourgeois en utilisant comme fil rouge, l'histoire de notre Association depuis 1919.

Pour terminer, mes remerciements s'adressent tout particulièrement

- aux membres de mon comité pour

leur compétence et leur engagement sans faille, avec une mention toute spéciale à notre secrétaire-comptable, mme Sylvie Droux, pour l'excellente qualité de son travail. Je relèverai, tout particulièrement, l'esprit critique et constructif de chacun, qui nous permet de travailler dans un climat positif au service de notre association et de chacun de ses membres.

- Enfin un grand merci à vous toutes et vous tous, qui rehaussez de votre présence, ici dans cette salle Nicolas Chenaux, avec un petit clin d'œil à l'histoire, notre AG 2012.

Votre participation est pour moi, et pour mon comité, un signe de reconnaissance, d'amitié et je vous en remercie !

Association des Commerçants du Canton de Fribourg
Le Président

Didier Clément

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey
T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch